

BLANCHARD  
LUPIENNOTAIRES

—  
UNE MARQUE DE CONFIANCE.  
—



BLANCHARD  
LUPIEN NOTAIRES

UNE MARQUE DE  
CONFIANCE DEPUIS  
PLUS DE 40 ANS

## FIÈRE DE SON HISTOIRE

Fondée en 1979 par Me Danielle Blanchard, l'étude Blanchard Lupien perpétue une longue tradition familiale dans le domaine du droit notarial.

Au début du siècle dernier, le grand-père de Me Danielle Blanchard, le notaire Joseph-Léonard Blanchard, s'est installé à Sainte-Thérèse, dans les Basses-Laurentides, pour y fonder son étude notariale. Au début des années 1950, ses deux fils, Guy (le père de Danielle Blanchard) et Jean Blanchard commencèrent leur carrière de notaire au sein de l'étude de leur père. En 1979, lorsqu'elle a fondé sa propre étude, Me Danielle Blanchard était l'une des rares femmes dans le domaine du droit notarial.

Me Danielle Blanchard avait la vision de créer une étude se distinguant par une approche humaine, chaleureuse et accessible. Elle souhaitait être la notaire de famille de ses clients. Cette vision a permis à l'étude de se distinguer dès ses débuts auprès d'une clientèle sans cesse croissante.

## AXÉE VERS L'AVENIR

En mars 2006, Me Danielle Blanchard accueille au sein de son étude la jeune et dynamique notaire Joëlle Lupien. En janvier 2007, Me Joëlle Lupien devient associée et l'étude prend alors le nom de Blanchard Lupien notaires, s.e.n.c.r.l. Dans les années qui ont suivi, l'étude a connu une forte croissance, qui a fait passer l'équipe de Blanchard Lupien de quatre à plus d'une vingtaine d'employés.

Lors de son départ à la retraite en 2014, Me Danielle Blanchard a confié les rênes de Blanchard Lupien à Me Joëlle Lupien. Entourée d'une équipe solide et expérimentée, Me Joëlle Lupien poursuit le développement et la croissance de l'étude.

En 2018, Blanchard Lupien a ouvert son bureau de Laval. Aujourd'hui, Blanchard Lupien se classe parmi les plus importantes études de notaires sur la Rive-Nord de Montréal.





## UNE APPROCHE HUMAINE, CHALEUREUSE ET ACCESSIBLE

Année après année, nous perpétuons l'approche humaine, chaleureuse et accessible de notre fondatrice et travaillons constamment à développer avec nos clients des liens durables et privilégiés afin d'être leur notaire de famille, qui sera présent dans tous les événements importants et marquants de leur vie.



## BLANCHARD LUPIEN, UN CHOIX CLAIR

Choisir Blanchard Lupien, c'est choisir une équipe solide, fiable, professionnelle et déterminée à offrir un service de première qualité à ses clients.

Que ce soit à nos bureaux de Blainville ou de Laval, vous pouvez toujours compter sur les notaires de Blanchard Lupien pour vous conseiller judicieusement, pour protéger votre patrimoine et vos proches et pour réaliser vos transactions et vos projets.

Blanchard Lupien, c'est une marque de confiance depuis plus de 40 ans.

## CE QUI NOUS DÉMARQUE

- La qualité irréprochable de notre travail
- Le respect des délais
- Une équipe fiable et expérimentée
- Des notaires aguerris dans leurs champs d'expertise
- La complémentarité avocats-notaires



## QUAND DES NOTAIRES ET DES AVOCATS S'UNISSENT

Blanchard Lupien et la firme d'avocats LANE se sont récemment unis pour former l'un des plus importants groupes juridiques sur la Rive-Nord de Montréal.

Firme d'avocats reconnue, LANE œuvre principalement en droit des affaires, en droit immobilier ainsi qu'en litige et résolution de conflits. LANE est plus particulièrement reconnue pour l'expertise de pointe de ses avocats en matière de recours pour vices cachés, domaine dans lequel sa réputation n'est plus à faire.

Cette union permet à nos notaires et à nos clients de pouvoir tirer parti de la présence d'avocats dont la pratique est complémentaire à celle de nos notaires.

LANE et Blanchard Lupien forment une équipe composée d'une quarantaine de personnes, dont une quinzaine de professionnels, répartis dans nos bureaux de Laval et de Blainville. En plus de pouvoir compter sur l'expertise de nos notaires, vous pouvez également bénéficier de l'expertise d'avocats, au même endroit.



Avocats et conseillers d'affaires

# DROIT IMMOBILIER

## LA RÉFÉRENCE EN DROIT IMMOBILIER

Nous sommes reconnus pour notre expertise de pointe en droit immobilier. Blanchard Lupien est la référence quand vient le temps de faire l'acquisition d'un immeuble résidentiel, commercial, industriel ou multilocatif, ou encore d'un immeuble détenu en copropriété, divisé ou indivisé.

Nous sommes l'une des seules études de notaires sur la Rive-Nord de Montréal à pouvoir réaliser des transactions immobilières (ventes ou financements) jusqu'à concurrence de 20 millions de dollars.

## CE QUI NOUS DISTINGUE

En plus de s'engager à vous accompagner, à vous guider et à vous aider à réaliser vos projets immobiliers, notre équipe de droit immobilier a à cœur de vous offrir un service humain et chaleureux, lequel fait notre réputation depuis plus de 40 ans déjà.

Nous mettons tout en œuvre pour faire en sorte que votre transaction immobilière se réalise en toute tranquillité d'esprit.

## SERVICES AUX CONSTRUCTEURS, DÉVELOPPEURS ET PROMOTEURS IMMOBILIERS

Nous vous aidons à réaliser vos projets de développement immobilier ainsi que vos transactions immobilières de façon efficace, rapide et dans les délais établis.

Que ce soit notamment pour vos financements, pour l'octroi d'une servitude, pour une cession de rue ou de parc en faveur d'une municipalité ou d'une ville, pour vos acquisitions de terrains ou encore pour vos transactions avec vos acheteurs, en passant par la rédaction d'une déclaration de copropriété, nous avons l'équipe, l'expertise et l'expérience nécessaires pour faire avancer vos projets selon vos échéances, efficacement et avec discrétion.

## EXPERTISE EN DROIT MUNICIPAL

En matière de droit municipal, nous agissons autant pour les constructeurs, les développeurs et les promoteurs immobiliers que les municipalités et les villes afin de procéder notamment à la réalisation de diverses transactions ou opérations immobilières, dont des cessions de rues, des servitudes ou des ventes pour défaut de paiement de taxes, sans oublier la rédaction de conventions diverses.

## EXPERTISE EN DROIT DE LA COPROPRIÉTÉ

Nos notaires peuvent vous conseiller et vous accompagner dans le cadre de toute transaction impliquant des immeubles détenus en copropriété, divisé ou indivisé. Nous pouvons également procéder à la rédaction d'une déclaration de copropriété, lors de la création d'une nouvelle copropriété, ou encore procéder à sa modification, s'il y a lieu.

Notre département de droit immobilier peut vous conseiller sur toute question pouvant se rapporter à la copropriété d'un immeuble, divisé ou indivisé, ainsi qu'aux règles spécifiques la régissant.

### Mandats représentatifs

- Achats/ventes d'immeubles résidentiels
- Transactions immobilières commerciales
- Refinancements hypothécaires
- Prêts et financements commerciaux
- Copropriétés divisées et indivisées
- Servitudes et droits de passage
- Conventions d'indivision
- Droit municipal



# SUCCESSIONS, TESTAMENTS ET DROIT DE LA PERSONNE

## LES EXPERTS DE LA PROTECTION ET DE LA TRANSMISSION DU PATRIMOINE

Nous sommes spécialisés en matière de protection et de transmission du patrimoine. Nos notaires experts dans ce domaine peuvent vous conseiller tant pour la préparation de votre testament que pour la rédaction de votre mandat de protection. Grâce à notre expertise de pointe en droit des successions et en droit de la personne, nous vous guiderons et vous conseillerons afin de nous assurer que l'expression de vos volontés soit claire et que les documents requis pour vous protéger, ainsi que vos proches, soient adaptés à vos besoins et à vos souhaits.

## UNE APPROCHE HUMAINE ET PERSONNALISÉE

Nos notaires spécialisés en droit des successions vous conseilleront en ce qui a trait aux diverses étapes d'un règlement de succession. Suite à un décès, de nombreuses démarches doivent être accomplies, dont certaines dans des délais très précis, et la prudence est de mise avant de procéder immédiatement à la mise en œuvre du transfert des biens du défunt en faveur des héritiers. Que vous soyez liquidateur d'une succession ou encore un héritier, nous vous accompagnerons et vous conseillerons tout au long du processus de règlement de succession avec une approche humaine et personnalisée, qui fait notre réputation depuis plus de 40 ans.

## DES NOTAIRES ACCRÉDITÉS POUR AGIR ET FAIRE LE NÉCESSAIRE EN CAS D'INAPTITUDE

Blanchard Lupien se distingue par la présence de notaires qui détiennent les accréditations nécessaires pour accomplir les démarches et les procédures requises lorsqu'une personne devient inapte. Que ce soit pour l'homologation d'un mandat de protection ou pour procéder à l'ouverture d'un régime de protection, nos notaires spécialistes en droit de la personne pourront vous conseiller et faire tout le nécessaire, rapidement et toujours dans les délais prévus par la loi, afin que la personne inapte puisse être protégée conformément aux dispositions de son mandat de protection ou encore en vertu des régimes de protection d'une personne inapte prévus par la loi, selon le cas.



### Mandats représentatifs

- Testaments
- Testaments fiduciaires
- Recherches testamentaires
- Règlement de successions
- Mandats de protection
- Homologation de mandat de protection
- Ouverture d'un régime de protection

# DROIT DE LA FAMILLE

Chez Blanchard Lupien, nos notaires sont à votre disposition pour chacune des étapes de votre vie. Nos notaires spécialisés en droit de la famille vous conseilleront et vous guideront dans vos projets d'union ou encore en cas de rupture.

## LA CONVENTION ENTRE CONJOINTS DE FAIT : UNE AFFAIRE DE NOTAIRE

Au Québec, les couples vivant en union de fait ne jouissent pas des mêmes droits, obligations et responsabilités l'un envers l'autre que les couples mariés. C'est dans une convention entre conjoints de fait, aussi appelée convention de vie commune, que les conjoints de fait peuvent établir les règles auxquelles ils désirent s'assujettir. Un notaire spécialisé en droit de la famille de chez Blanchard Lupien pourra vous conseiller au sujet de la conclusion d'une telle entente et procéder à la rédaction de la convention en fonction de ce qui aura été convenu entre vous.

## LE NOTAIRE : CÉLÉBRANT DE MARIAGE

Le notaire figure parmi la liste d'intervenants prévue au Code civil du Québec pour agir comme célébrant d'un mariage civil. Étant également un conseiller juridique, il est naturel pour le notaire de non seulement expliquer les règles encadrant les époux pendant le mariage, mais aussi de les guider vers le choix d'un régime matrimonial adapté à leurs besoins et à leur situation.



## LE CONTRAT DE MARIAGE : ÉGALEMENT UNE AFFAIRE DE NOTAIRE

Afin d'opter pour un régime matrimonial différent de celui prévu par la loi, c'est par un acte notarié, soit un contrat de mariage, que le choix doit être effectué. Nos notaires spécialisés en droit de la famille pourront vous conseiller dans le cadre de la conclusion d'un contrat de mariage et procéder à sa rédaction en fonction de ce qui aura été convenu entre vous.

## MÉDIATION FAMILIALE DEVANT NOTAIRE

Lors d'une rupture, avant de s'adresser aux tribunaux, il est possible de s'adresser à un médiateur familial accrédité pour entreprendre un processus de médiation familiale. Le rôle du médiateur sera d'encadrer la discussion et de favoriser un climat d'entente entre les parties afin de les aider à pouvoir s'entendre. Nous offrons le service de médiation familiale afin d'assister et d'aider les couples qui se séparent à s'entendre sur les modalités de leur séparation, dont le partage des biens, la pension alimentaire et la garde des enfants. Blanchard Lupien compte sur la présence de médiateurs familiaux accrédités qui peuvent vous accompagner et vous conseiller dans le cadre d'une séparation.

### Mandats représentatifs

- Célébration de mariage
- Rédaction d'un contrat de mariage
- Rédaction d'un contrat de conjoint de fait
- Médiation familiale
- Séparation et divorce à l'amiable
- Accompagnement dans votre dossier d'adoption

## SÉPARATION ET DIVORCE À L'AMIABLE : DIVORCER SANS AVOCATS, C'EST POSSIBLE

Dans les cas où les conjoints s'entendent sur les modalités de leur divorce ou de leur séparation, un notaire de chez Blanchard Lupien peut agir pour les deux parties et rédiger la convention régissant les termes de leur rupture. La convention contiendra notamment tout ce qui a trait au partage des biens, à la garde des enfants ou à toute obligation alimentaire et financière applicable. De plus, compte tenu des nouvelles dispositions du Code de procédure civile, le notaire a désormais la compétence pour mener un dossier de divorce à terme en présentant lui-même une demande conjointe de divorce au tribunal pour les deux époux. Nos notaires spécialisés en droit de la famille peuvent donc vous conseiller et vous guider dans le cadre d'un divorce ou d'une séparation, et veiller à ce que cette rupture puisse se faire à l'amiable, de manière harmonieuse.

## ADOPTION

Nous pouvons également vous accompagner dans le cadre d'une demande d'adoption. Plus particulièrement, nous sommes en mesure de vous expliquer les étapes à suivre pour adopter un enfant du Québec, d'un autre pays, ou encore celui de votre conjoint. Nous pouvons également procéder aux vérifications nécessaires pour déterminer si vous répondez ou non aux critères d'adoption et vous guider vers les organismes qui s'occuperont de votre demande. Nous vous aiderons à rassembler les documents officiels dont vous aurez besoin, nous remplirons pour vous les formulaires requis en plus de se charger des demandes qui devront être présentées au tribunal. L'adoption est une décision importante et le notaire est la meilleure personne pour vous aider; nous avons l'expertise nécessaire pour pouvoir vous conseiller et vous guider dans le cadre d'un tel processus.

# DES NOTAIRES D'AFFAIRES

## UNE APPROCHE LÉGALE ET FISCALE INTÉGRÉE

Nous répondons à vos besoins commerciaux et transactionnels par un vaste éventail de services juridiques en matière de droit des affaires, que ce soit la rédaction ou la révision de documents transactionnels et de contrats divers, l'organisation et la mise en place de réorganisations corporatives et fiscales ou encore la rédaction d'une convention d'actionnaires.

Pour acquérir ou vendre une entreprise, en constituer une nouvelle ou encore la réorganiser, nous sommes les notaires d'affaires qu'il vous faut.

Bénéficiez de nos conseils avisés pour planifier et concrétiser vos projets d'affaires : nous mettrons notre savoir-faire et notre expérience à votre disposition en vous offrant les services juridiques essentiels à la constitution, au maintien et à l'évolution de votre entreprise.

### **Mandats représentatifs**

- Incorporations et services corporatifs
- Mise en place de sociétés de gestion
- Mise en place de fiducies
- Transferts et ventes d'entreprises
- Partenariats
- Ventes d'actions et ventes d'actifs
- Financements et mise en place de garanties mobilières et immobilières
- Rédaction, révision et analyse de contrats
- Conventions d'actionnaires
- Réorganisations corporatives et fiscales
- Gels successoraux
- Stratégies de protection d'actifs
- Franchisage



---

**Blanchard Lupien notaires**

1126, boulevard Curé-Labelle, bureau 102  
Blainville (Québec) J7C 3J4

4494, autoroute Laval Ouest (A-440), bureau 220  
Laval (Québec) H7T 2P7

**[www.blanchardlupien.com](http://www.blanchardlupien.com)**

---